

Nos organisations syndicales, réunies les 4 et 5 juillet 2016 dans les locaux du *Sindicato dos metroviários de São Paulo*, soutiennent le mouvement social qui dure depuis 4 mois en France :



- Comme le Réseau syndical international de solidarité et de luttes, les organisations membres du Réseau Rail Sans Frontière soutiennent les travailleurs et travailleuses qui luttent en France depuis le mois de mars, contre un projet de loi pro-patronal qui organise la remise en cause de tous les droits sociaux. **Le Réseau Rail Sans Frontière salue particulièrement la lutte menée par les travailleurs et travailleuses du secteur ferroviaire.**
- **Des grèves, des manifestations et des blocages de l'économie avaient permis la généralisation d'un principe simple :**
 - le Code du travail prévoyait un ensemble de normes, applicables dans toutes les entreprises et bénéficiant à tous les salarié-es ;
 - une convention collective ne pouvait contenir de dispositions plus mauvaises que le Code du travail ;
 - même chose pour un accord d'entreprise vis-à-vis de la convention collective.
- Donc, ce qui avait été obtenu par les luttes syndicales, dans de grandes entreprises ou à l'occasion de grèves généralisées, bénéficiait aussi aux salarié-es des entreprises où le rapport de forces est plus favorable aux patrons.
- Depuis une trentaine d'années, plusieurs gouvernements de Droite et de Gauche avaient écorné ce principe mais subsiste ce qu'on appelle « le principe de faveur ». Le projet de loi Travail annule cela ! Pour tout ce qui concerne le temps de travail, c'est entreprise par entreprise que ce serait « négocié » ; en réalité, **dans une multitude de cas, parce que le nombre de syndiqué-es ne permet pas de créer une force suffisante face à la direction, ce sera imposé** à travers le traditionnel chantage à l'emploi. C'est la porte ouverte à l'allongement du temps de travail pour le même salaire, à une flexibilité encore plus grande, ... et à l'accroissement des profits pour celles et ceux qui vivent de notre travail.
- Le projet de loi prévoit aussi de **diminuer la rémunération des heures supplémentaires** et d'en modifier le calcul pour nous en payer moins. Notre santé serait mise en danger par la **suppression des périodicités de visites médicales**. La médecine du travail se trouverait réduite à l'accompagnement d'un permis d'embaucher et de licencier, excluant tout rôle de prévention. Le projet contient aussi des mesures pour **faciliter encore plus les licenciements individuels et collectifs**. Cela fait des années que le patronat obtient des mesures dans ce sens au nom de la lutte contre le chômage ! Résultat, il y a aujourd'hui plus de 6 millions de chômeurs et chômeuses en France. Mais 118 milliards de bénéfices pour les seules entreprises du CAC 40, ces deux dernières années.

Ce projet de loi s'inscrit dans une politique patronale internationale ; des lois similaires ont été imposées ou sont en projet dans d'autres pays. Cela conforte notre choix de construire un syndicalisme de luttes internationaliste.

Organisations signataires :

- Réseau syndical international de solidarité et de luttes.
- Réseau Rail Sans Frontière.
- National Union of Rail, Maritime and Transport Workers - Trades Union Congress (RMT) - Grande-Bretagne.
- Solidaires Transport, Fédération SUD-Rail, Solidaires Groupe RATP - (Solidaires) – France.
- Sector Federal Ferroviário - Confederación General del Trabajo (SFF/CGT) - Etat espagnol.
- Organisation Démocratique du Rail – Organisation Démocratique du Travail (ODR/ODT) – Maroc.
- Syndicat Unitaire des Travailleurs du Rail – Conf.Nat. des Travailleurs du Sénégal Forces du Changement (SUT-Rail/CNTS FC) - Sénégal.
- Syndicat National des Travailleurs du Petit Train Bleu/SA – Conf. Nat. de Travailleurs du Sénégal (SNTPTB/CNTS) – Sénégal.
- Syndicat des travailleurs du rail - Union Nationale des Travailleurs du Mali (SYTRAIL/UNTM) – Mali.
- Fédération Générale des Chemins de Fer Tunisiens - Union Générale Tunisienne du Travail (FGCFT/UGTT) – Tunisie.
- Amalgamated Transit Union (ATU) - Etats Unis et Canada.
- Federación Nacional de Metroviarios de Brasil (FENAMETRO) – Brésil.
- Associazione Giu le mani dall'Officina Ffs Bellinzona – Suisse.
- Sindicato Ferroviário - Confederación intersindical (SF/Intersindical) - Etat espagnol.